



DECLARATION PRELIMINAIRE

CGT PJJ Grand-Ouest

CSA inter-régional du 11 juin 2026

Mesdames et Messieurs les membres du comité social d'administration,

Madame la Présidente,

Tout comme la plus haute autorité de l'Etat, refusez-vous d'« entendre aucun argument sur le manque de moyens » de l'administration judiciaire et de ses directions ?

Pourrez-vous expliquer la désorganisation, la pression constante qui pèse sur la DIRGO, et que nous constatons encore lorsque vous adressez aux élus les documents de travail à peine finis d'être rédigés trois jours avant l'instance de CSA, et des PV qui datent de deux ans ?

Comment trouverez-vous la justification des dizaines de postes vacants sur tous les territoires et l'impossibilité de recruter des contractuels ?

Saurez-vous expliquer les dizaines de jeunes qui devraient être confiés et qui finissent emprisonnés faute de lieux d'accueil ?

Continuerez-vous longtemps à nier qu'aucun poste en milieu ouvert ne sera créé à l'horizon 2026, et encore en 2027 ?

Pourrez-vous dissimuler encore les centaines et les centaines de mesures de milieu ouvert mises en attente dans votre inter-région ?

Savez-vous combien de Mesures Judiciaires d'Investigation Éducatives qui concernent des enfants victimes de violences intrafamiliales sont mises en différé ?

Quels arguments aurez-vous pour justifier le nombre de mesures en attente qui concernent des mineurs auteurs de violences sexuelles ? Combien d'auteurs sans accompagnement et combien de leurs victimes, presque toujours mineures, elles aussi sans réponses. Plus personne ne peut ignorer la malheureuse destinée des enfants victimes d'abus ou des agresseurs laissés sans soutien. Les traumatismes sont durables et ont de lourdes conséquences sur leurs vies que les services publics doivent ensuite prendre en charge que ce soit dans la santé ou la justice.

Que n'attendez-vous que le Garde des sceaux vous dise de les répertorier et de les prioriser ?

La Protection Judiciaire de la Jeunesse commence toujours par le même premier mot : Protection !

C'est notre mission et elle a une visée sociétale majeure, indispensable.

Le contexte dramatique ou le contexte politique n'y changent rien ; la PJJ et l'ASE ont besoin de moyens humains et de lieux de placement adaptés pour s'occuper de tous ces enfants.

Nous le savons, Madame la directrice inter-régionale, vous n'êtes pas directement responsable du manque de moyen organisé sciemment par les décideurs au-dessus de vous.

Nous savons que l'on vous demande surtout d'appliquer rigoureusement une politique d'austérité et de démantèlement du service public et que vous ne disposez que d'infimes marges de manœuvre.

Mais tourner la tête, conserver le silence, ou véhiculer de fausses allégations revient à faire porter la responsabilité des drames aux agents en bout de ligne..., aux fameux « responsables », que les hautes instances de l'Etat s'empressent de vouloir désigner au lieu d'assumer leurs manquements et leurs incohérences.

Alors oui, c'est évident, les « sales connes » qu'on veut faire taire ont raison de continuer à hurler.

Les personnes œuvrant pour l'Enfance et pour la Justice aussi.

Et elles doivent le faire de plus en plus fort pour étouffer le bruit des imposteurs pourtant en charge d'une Justice qui se doit d'être protectrice de ses citoyens, tous ses citoyens, mais qui la dénigrent dès que l'occasion se présente.

Madame la présidente, « la France n'est pas assez riche d'enfants pour qu'elle ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des êtres sains ».

La PJJ n'est pas assez riche d'agents pour le faire.